

Procès des 15 milliards de dinars de la BNA

Algérie

Posté par: Touareg

Publiée le : 17/6/2009 1:10:00

Le verdict du procès de Achour Abderrahmane et des deux ex-officiers de la police qui s'est déroulé au tribunal criminel près la cour d'Alger est tombé lundi tard dans la soirée. Si l'ex-chef de sûreté de la wilaya de Tipasa, Hachemi Zouaï, a été acquitté, l'ex-commissaire, Hacène Bessaï, de son côté a écopé de 4 ans de prison avec sursis assortis d'une amende de 10 000 DA. Concernant Abderrahmane Achour, la sentence a été de 4 ans de prison ferme et une amende de 1 million de dinars. Quelques heures auparavant, le procureur général avait requis 20 ans pour les deux ex-représentants de la DGSN et 10 ans pour le principal accusé de l'affaire du détournement des 32 milliards de dinars. Ce procès de deux jours n'est que la première "étape" de l'affaire opposant la BNA à Abderrahmane Achour. Ce dernier comparait depuis hier dans la même juridiction pour cette fois élucider les contours du détournement de cette faramineuse somme et dont les traces demeurent toujours invisibles. Selon les observateurs, le procès s'est terminé avec un très fort goût d'inachevé. Pas uniquement à cause des sentences qui ont surpris plus d'un mais surtout la manière avec laquelle le procès s'est déroulé. Comment ne pas être surpris quand les débats étaient axés sur un fax "immatériel" ? À aucun moment ce fameux rapport d'enquête que le commissaire Bessaï aurait faxé sur ordre de Zouaï n'a été brandi. La seule "preuve" consistait carrément en un accusé de réception. Le brouhaha touchait aussi aux déclarations des accusés et des témoins. Face à quoi les avocats de la défense ont essayé d'utiliser tout au long de leurs interventions en demandant l'acquittement pour leurs clients. Il y avait tout de même du "beau monde" comme avocats lors de ce procès. L'ex-chef de sûreté de Tipasa était représenté par Me Bouchachi, l'ex-commissaire par Me Bourayou alors que A. Achour n'avait pas moins de six défenseurs : Mes Laced, Guellouf, Adli, Mouda, Senoussi, et Ksentini. Reste maintenant à savoir ce qui en découlera du procès d'hier. Connaîtrons-nous enfin les détails de la fuite de Achour vers le Maroc ? Connaîtrons-nous ses vrais complices ? Et bien d'autres questions qui demeurent en suspens

Par : Salim Koudil

Source: www.liberte-algerie.com